

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Montpellier, le 10 mars 2025

Affaire suivie par : Amélie Faure DREAL - Direction Écologie Département biodiversité amelie.faure-a@developpement-durable.gouv.fr

Tél.: 04-34-46-66-03 **N°**: 0179 -DBMC Le Directeur régional

à

VSB énergies nouvelles 50 avenue Jean Jaures 30900 Nîmes

À l'attention de Mme CHOLET-PELAPRAT Marie

Objet: Avis de la DREAL relatif à la nécessité d'une dérogation aux interdictions relatives aux espèces protégées concernant le projet de parc photovoltaïque sur la commune de Marguerittes (30)

Numéro de projet onagre : 2024-12-13d-01811

Ref.: votre courriel du 13 janvier 2025

Par courriel en date du 13 janvier 2025, la société VSB Energies nouvelles a saisi la DREAL Occitanie sur l'étude d'impact sur l'environnement réalisée par Altifaune, dans le cadre du projet de parc photovoltaïque sur la commune de Marguerittes, afin de déterminer si une demande de dérogation « espèces protégées » est nécessaire.

Le projet, tel qu'il est présenté, prévoit la création d'un parc photovoltaïque au sol sur une surface d'environ 7 ha, pour une puissance installée d'environ 7,2 MWc. Il s'implante au sein de milieux naturels, majoritairement des garrigues. La zone d'implantation est concernée par de nombreux zonages environnementaux, témoignant ainsi de l'importance du secteur en termes de biodiversité. En effet, le projet se situe dans une ZNIEFF de type II, dans les PNA Aigle de Bonelli (DV), Pie Grièche Méridionale, Vautour percnoptère, Lézard Ocellé, Chiroptère, Cistude d'Europe, Odonate, et enfin, dans la réserve de biosphère Gorges du Gardon.

De nombreuses espèces ont été recensées lors des inventaires menés dans le cadre du projet, faisant ainsi de ce site une zone riche en biodiversité. En effet, le site représente des zones favorables à de nombreuses espèces protégées qui sont présentes toute l'année sur le site, qui utilisent le site pour chasser, pour nidifier ou pour se reproduire.

Concernant la pression d'inventaires, celle-ci est toutefois légère puisque malgré le grand nombre de passage, la plupart ont été réalisé en quelques heures seulement.